

Ce à quoi il tenait par-dessus tout, c'était d'assurer dans sa communauté de jeunes prêtres, la dignité de la vie sacerdotale et l'efficacité des études.

Pour faire donner aux études leur maximum de rendement, il en surveillait tous les détails, prescrivant à chacun sa tâche, s'occupant des travaux à faire, des thèmes et des dissertations à fournir, se chargeant lui-même chaque lundi matin de faire la récolte des copies. Il ajoutait les plus sages conseils à ces interventions opportunes. Pour donner à ces conseils plus d'autorité, il se mettait, par des efforts incessants, au courant de toutes nos études. Dans cette ruche d'abeilles que fut toujours l'École des Carmes, l'abbé Guibert donnait l'exemple d'une inlassable activité. Il portait sur toutes choses, et peut-être sur trop de sujets, son infatigable esprit. Nous l'estimions pour cette haute culture qu'il savait se donner à lui-même ; nous l'admirions pour tant de courage qu'il mettait à se hausser, et à s'égaliser aux grandes tâches qu'on lui avait confiées. Sa chambre, où il nous recevait avec tant de bienveillance, était un laboratoire où il faisait avec une patiente ardeur la culture des idées.

Supérieur d'une École, qui était le Séminaire de l'Université catholique de Paris, il prenait une place honorable, l'une des premières, parmi les maîtres de l'enseignement supérieur. Il nous avertissait par son effort méthodique, par son travail vigoureusement discipliné des moyens indispensables de réussir.

Nous dirons, dans une prochaine causerie, l'action que M. Guibert savait exercer sur nous par ses causeries du soir, et toute l'importance qu'il attachait à la formation spirituelle et morale des jeunes professeurs.

CAMILLE ROY, ptre.

QUESTION DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE

Juridiction des prêtres-professeurs

Nous avons dit et prouvé dans la *Semaine Religieuse* — 26 février 1914 — que les vicaires du diocèse de Québec sont délégués « ad universalitatem causarum parœciæ. » Ils peuvent par le fait même — dans les limites de la paroisse où ils sont délégués